REVENU UNIVERSEL : VOICI À QUOI POURRAIT RESSEMBLER CE BIG BANG FISCAL ET SOCIAL

Assurer un revenu minimum à chaque personne, afin qu'elle ait au moins les moyens de se loger et de nourrir. Cette idée, qui paraît utopique à première vue, gagne pourtant en popularité de mois en mois. Benoît Hamon, candidat à la primaire socialiste en vue de la présidentielle de 2017, en a par exemple fait l'une de ses principales mesures. Un engouement qui réjouit ***Marc de Basquiat, ingénieur et économiste,*** *qui défend cette solution depuis de nombreuses années. Il nous explique comment cela pourrait être mis en pratique en France, sans surcoût budgétaire, via une réforme en profondeur du système fiscal et social. Il bat aussi en brèche quelques fantasmes, au premier rang desquels un revenu d'existence qui permettrait à tous de vivre sans travailler.*

Capital.fr : On parle beaucoup de la possibilité de mettre en place un revenu universel depuis quelques mois. Mais de quoi s'agit-il exactement ?
Marc de Basquiat : Revenu d'existence, universel ou de base... Les dénominations sont nombreuses mais une définition fait consensus : il s'agit d'un revenu versé sous une forme individualisée, à chaque personne, adulte ou enfant, sans condition ni contrepartie, et indépendamment de ses ressources. L'un des buts principaux de ce mécanisme est de lutter contre la pauvreté en faisant en sorte que tout le monde ait de quoi vivre, ou du moins survivre. Cela permet aussi de simplifier grandement le système fiscal et social, en faisant le ménage dans le maquis des aides et les multiples régimes dérogatoires visant à influencer le comportement des citoyens. Evidemment, il existe ensuite une foule de solutions pour mettre en place un tel système, que ce soit sur le plan du montant, de la manière dont il est perçu, de son financement...

Capital.fr : Certains pays s'y sont-ils déjà convertis ?
Marc de Basquiat : Les premières expériences de ce revenu d'existence ont eu lieu dans les années 70, aux Etats-Unis et au Canada, via des tests réalisés sur plusieurs milliers des personnes. Le but était de savoir si le versement garanti d'une certaine somme incitait les gens à moins travailler. Et la réponse fut négative, du moins avec des montants modestes. Plus récemment, quelques expériences très positives ont été menées dans des pays émergents, notamment en Inde, au Brésil et en Namibie. Dans les pays développés, l'idée fait son chemin, en particulier en Finlande qui a nommé un groupe de travail pour plancher sur le sujet, mais aucune expérimentation n'est enclenchée pour le moment.

Capital.fr : Quelle solution prônez-vous pour mettre en œuvre ce revenu d'existence ?
Marc de Basquiat : Ceci passe par une refonte totale du système fiscal et social. Ce

revenu d'existence serait versé sous la forme d'un crédit d'impôt, calculé automatiquement tous les mois par le fisc. Ainsi, les personnes sans aucune ressource percevraient le revenu d'existence en intégralité, tandis qu'un contribuable aisé verrait son impôt mensuel diminué du montant de ce revenu d'existence. Le barème compliqué de l'impôt sur le revenu serait remplacé par un prélèvement à taux unique, dû dès le premier euro. La plupart des exonérations fiscales et sociales seraient supprimées, de manière à ce que tous les revenus soient soumis à ce prélèvement. On supprimerait aussi le RSA, la prime d'activité ainsi que plusieurs prestations familiales, auxquels se substituerait avantageusement le revenu d'existence. En revanche, les allocations chômage, les pensions de retraite, les aides au logement ou encore les aides aux handicapés seraient maintenues. Enfin, les cotisations sociales actuelles, qui ne servent pas à acquérir de droit à une prestation spécifique, telles que les cotisations santé et la CSG, seraient remplacées par un prélèvement à taux unique, servant à financer les dépenses d'assurance maladie.

Capital.fr : Qui seraient les gagnants et les perdants d'une telle réforme ?
Marc de Basquiat : Globalement, selon mes calculs, il y aurait une moitié de gagnants, un quart de perdants et un autre quart pour lequel cela serait neutre. Les personnes les plus pauvres y gagneraient, en particulier les couples. Les familles avec un seul enfant, qui sont aujourd'hui les grandes oubliées de la politique familiale, seraient aussi gagnantes. A l'inverse, les retraités, hormis les plus modestes, seraient touchés car ils bénéficient actuellement de beaucoup d'exonérations fiscales et sociales. Les plus aisés seraient aussi pénalisés : les 10% les plus riches verraient leurs revenus amputés de l'ordre de 5 à 6%. En particulier, certains épargnants y perdraient du fait de la fin des avantages fiscaux sur les placements tels que l'assurance vie ou l'épargne réglementée.

Capital.fr : La mise en place de ce crédit d'impôt pour plus de 60 millions de personnes ne plomberait-elle pas les finances publiques ?
Marc de Basquiat : Non : on ne dépenserait pas un centime de plus, car l'impôt pesant sur les revenus financerait intégralement le crédit d'impôt. Le calcul est simple : en taxant à 23,5% l'ensemble des revenus imposables (salaire, pension, indemnité chômage, revenus du capital), on récolterait environ 318 milliards d'euros. Cela permettrait de financer un revenu d'existence de 470 euros par mois pour les adultes, de 270 euros pour les adolescents entre 14 et 18 ans et de 200 euros pour les enfants de moins de 14 ans.

Capital.fr : Mais avec 470 euros par mois pour une personne seule, cela ne fait pas grand chose pour vivre : c'est moins que les 525 euros du RSA...
Marc de Basquiat : Sauf que le RSA n'est pas disponible pour toute la population, que tous les bénéficiaires potentiels ne le réclament pas, que son montant est réduit si

vous touchez des revenus en parallèle et que dans presque tous les cas, il faut déduire des 525 euros un forfait logement qui réduit le RSA à un maximum de 461 euros. Le revenu d'existence est touché par tout le monde quoi qu'il arrive et est complété par les aides au logement, voire éventuellement une allocation chômage, un revenu d'activité ou une pension de retraite. Evidemment, on peut débattre du montant alloué à chacun mais il faut aussi être réaliste : imaginer de verser 800 euros par mois à tout le monde ne serait pas viable financièrement. En même temps, il faut être bien clair sur un point : vivre sans travailler, c'est une fable. Le but du revenu d'existence n'est pas d'inciter les citoyens à l'oisiveté, mais simplement de constituer un filet de sécurité en cas de gros coup dur et aider ceux qui ont de faibles revenus.

Capital.fr : Reste que si je me suis endetté pour acheter une maison et que je me retrouve sur la paille, cela risque de ne pas suffire...
Marc de Basquiat : Le cas des personnes endettées est en effet un problème, qui est réglé à part, par exemple via les assurances pertes d'emploi. Par ailleurs, il sera important que les banques ne prennent pas en compte ce revenu d'existence pour évaluer la capacité de remboursement d'une personne, pour justement éviter de genre de drames.

Capital.fr : Cela ne risque-t-il pas non plus de faire flamber les prix des biens de consommation et des loyers ?
Marc de Basquiat : Sur les biens de consommation, l'offre est abondante et la concurrence féroce. Il n'y a donc pas de risque que le versement d'un revenu universel alimente l'inflation. En revanche, en ce qui concerne le logement, dont l'offre est plus limitée, il y a effectivement un risque que les loyers grimpent, car on sait bien que ces derniers sont souvent corrélés au niveau des aides au logement. Il faut, là aussi, prévoir d’autres dispositifs pour éviter les dérives.

Propos recueillis par Thomas Le Bars

>> VIDEO. Les revenus par ville : les gagnants et les perdants